

BILAN 2023

L'administration municipale

- Objectif général : Sensibiliser les employés en leur offrant des formations et en adoptant une attitude bienveillante et respectueuse.
- Objectif spécifique : Garantir que tous les individus, quelles que soient leurs différences, aient accès à des opportunités égales et à des ressources adéquates.
- Indicateur : Tenir un décompte du taux de participation des employés et des élus aux formations qui seront proposées. / Tenir un décompte du taux de participation des résidents ayant bénéficié de ce service.

Obstacle	Mesure	Réalisation
Formation aux employés : Manque de sensibilisation et de formation des employés sur les besoins des personnes handicapées.	Sensibiliser et former les employés sur les besoins des personnes handicapées	<p>L'Office des personnes handicapées du Québec a proposé en 2022 une autoformation en ligne sur le thème "Mieux accueillir les personnes handicapées". La diffusion des dernières capsules traitant des troubles du spectre de l'autisme et des incapacités de la parole ou du langage ont été partagés début 2023 à 45 employés ainsi qu'à deux partenaires, SODEM et SOPIAR.</p> <p>Le 15 juin 2023, le CISSS Montérégie-Centre en partenariat avec Espace Muni a offert une formation en ligne sur "Les déplacements sécuritaires des personnes ayant une déficience visuelle". Cette formation a été proposée notamment à ceux du comité interne de la politique inclusive et du service des Travaux publics pour un total de 20 participants.</p> <p>Le 31 octobre 2023, l'AQLP en collaboration avec Altergo a organisé une formation portant sur l'accessibilité universelle des événements. Cette session a été destinée à un groupe de 3 employés des SRC et 4 employés du SACB.</p>
Services offerts : Manque de diversités dans les services offerts à la population vivant avec un handicap.	Encourager une approche plus inclusive et diversifiée dans la conception et la prestation des services destinés aux personnes handicapées.	L'initiative "Un vélo une ville" offre des balades spécialement conçues pour les personnes ayant des besoins particuliers et/ou les personnes âgées, offrant ainsi une option de déplacement en ville pour participer à diverses activités ou tout simplement pour se balader. Au total, 60 sorties comptabilisant 300 déplacements pour un nombre estimé à 500 personnes au total. Ce service est proposé dans cinq résidences pour personnes âgées ainsi qu'à la Maison Véro et Louis

BILAN 2023

Les communications

- Objectif général : Offrir à chacun la possibilité d'être autonome lorsqu'il s'agit de consulter les communications.
- Objectif spécifique : S'assurer que les communications de la ville sont accessibles, pertinentes et facilement compréhensibles pour les personnes handicapées tout en promouvant efficacement le message de l'inclusion.
- Indicateur : Tenir un décompte des publications en lien avec la politique inclusive.

Obstacle	Mesure	Réalisation
Bulletin à propos de varenes : La transmission d'informations entre la Ville de Varenes et la population via le bulletin "À Propos de Varenes" présente quelques limitations.	Prévoir un espace dans chaque édition du bulletin "À propos de Varenes" pour informer la population des actions réalisées dans le cadre du plan d'action pour les personnes handicapées, ainsi que pour reconnaître les réalisations et promouvoir les activités futures en lien avec les personnes handicapées.	Un encart a été intégré dans la publication Hiver 2023 afin de présenter la Politique inclusive.
Communiqués : Rédiger une communication pour l'ensemble de la population en tenant compte des différents niveaux de compréhension.	Utiliser un langage simple et facile à comprendre. / Communiquer clairement les informations sur l'accessibilité des sites, événements, services ou activités, notamment les entrées accessibles, équipements spéciaux, aides disponibles et accommodements proposés.	En décembre 2023, le Sentier du Père Noël a été publié, mettant en avant les adaptations spécifiques pour les personnes ayant des besoins particuliers.

La sécurité publique

Objectif général : Il est essentiel que la coordination entre la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, le CLSC et le Service de sécurité incendie de la Ville de Varenes soit assurée en cas d'urgence et d'évacuation, notamment pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

Objectif spécifique : Assurer un environnement sécuritaire pour l'ensemble de la population, en prenant en compte les besoins particuliers des personnes handicapées.

Indicateur : Tenir un décompte du taux de participation des résidents ayant bénéficié de ce service. / Tenir un décompte des centres visités

Obstacle	Mesure	Réalisation
Résidences personnes âgées : En cas d'évacuation, manque d'identification des usagers des résidences pour personnes âgées.	Fourniture et installation de plaquettes signalétiques (pictogrammes) à chaque porte des usagers dans le but de faciliter les interventions et les évacuations d'urgences.	En 2023, la résidence Varenes a installé 44 pictogrammes « Picto-sécur », tandis que la résidence Sainte-Anne a exprimé son intention d'en installer 16 en 2024.
Centres d'hébergement : Les pompiers ne sont pas suffisamment informés sur les conditions des résidents dans les centres d'hébergement de leur territoire.	Organiser des visites annuelles des centres afin de recueillir les informations nécessaires pour élaborer les plans d'intervention.	En 2023, tous les centres d'hébergement et les résidences pour personnes âgées ainsi que la Maison Véro & Louis ont été visités lors de la saison estivale.
Formation : Le personnel des centres d'hébergement est insuffisamment formé en matière de mesures d'urgence.	Chaque année, une formation est dispensée à tout le personnel des centres sur l'utilisation des extincteurs et les procédures d'évacuation en cas d'incendie.	Le Service de sécurité incendie a orienté chaque centre d'hébergement vers le site Internet du gouvernement pour offrir le maintien de compétence aux employés.
Formulaire secours adaptés : Tenir à jour la liste des résidents nécessitant une assistance spéciale lors d'une évacuation.	Maintenir la communication entre la MRC, le CLSC et le service sécurité incendie (SSI). Vérifier régulièrement les informations par des appels ou des visites et mettre à jour la liste dans le système informatique. Faire la promotion du programme lors des visites de prévention résidentielles et dans la programmation À propos.	En 2023, plus ou moins une dizaine de nouveaux formulaires a été transmis au Service de sécurité incendie.

BILAN 2023

Le travail et l'emploi

Objectif général : Créer un environnement inclusif où les personnes handicapées ont les mêmes opportunités d'emploi et de réussite professionnelle que les autres employés.

Objectif spécifique : Développer et mettre en place un programme d'inclusion des personnes handicapées et en faire la promotion.

Indicateur : Tenir un décompte du nombre d'accompagnements qu'il y a eu durant la saison des camps de jour. / Tenir un décompte du nombre d'accompagnateurs embauchés.

Obstacle	Mesure	Réalisation
Employés des camps de jour: La méconnaissance des différents types de besoins spécifiques des enfants à besoins particuliers entrave la mise en place d'interventions appropriées.	Continuer d'offrir une formation présaison aux animateurs, axée sur la compréhension des besoins des enfants handicapés qui seront présents au camp pour les aider à concevoir des activités favorisant l'inclusion.	En 2023, une formation présaison a été donnée à plus de 15 animateurs du camp de jour de Varenes.
Mieux encadrer le programme d'accompagnement aux camps de jour.	Embauche d'une ressource spécialisée qui encadre les animateurs-accompagnateurs et qui évalue chaque inscription au programme d'accompagnement.	En 2023, lors des camps de jour organisés par le partenaire de la ville, SOPIAR, dix jeunes ont eu accès au service d'accompagnement. Pour répondre à leurs besoins, six accompagnateurs temps pleins et un accompagnateur temps partiel ont été recrutés.

Les loisirs, l'art, la culture, le communautaire et les sports

Objectif général : Garantir une expérience similaire à tous les participants, quelles que soient leurs conditions.

Objectif spécifique : Développer et promouvoir des programmes inclusifs pour les personnes handicapées.

Indicateur : Tenir un décompte du nombre d'activités /événement proposé à la population en lien avec la politique inclusive.

Obstacle	Mesure	Réalisation
Organismes reconnus par la ville : Le manque de connaissance des divers handicaps des membres participants aux activités des organismes entraîne une lacune dans le développement de l'offre.	Encourager et supporter les organismes, les partenaires et les employés à développer une programmation dédiée aux personnes handicapées.	L'Association de hockey mineur de Varenes a créé une division du hockey adapté dont 31 jeunes sont inscrits. L'Association de soccer Varenes, St-Amable a créé une division du soccer adapté dont environ 20 jeunes sont inscrits.
Animation jeunesse : Les jeunes ayant des besoins particuliers ne disposent pas d'assez d'activités.	Offrir des programmes d'animation scolaire axés sur la lecture à la bibliothèque municipale. / Offrir des activités adaptées lors des événements. / Offrir des plages horaires spécifiquement dédiées aux personnes ayant des besoins particuliers dans les activités et au complexe aquatique.	Plusieurs activités ont été développées pour répondre au besoin : Animations sur mesure pour organisme accueillant des adultes autistes/ Animations littéraires pour groupes scolaires/ Service offert pour les résidents ne pouvant se rendre sur place aux conférences et rencontres / Visites libres - Classes d'enseignements spécialisés accueillant des élèves ayant un classement de DSC / Service de prêt de documents à distance avec livraison à domicile (personnes à mobilité réduite ou ayant une incapacité permanente ou temporaire)/ Mise en circulation de 12 liseuses de livres numériques/ Activités sur mesure aux Médialab. Durant la semaine des tout-petits, un jeu « cherche et trouve » a été distribué aux garderies afin que les éducatrices fassent de la sensibilisation auprès des jeunes durant le parcours « nécessité de garder les espaces de stationnement libre pour la personne à besoin particulier ».
Activités offertes : Manque de diversités dans les activités / événements offerts à la population vivant avec un handicap.	Développer et promouvoir des programmes inclusifs pour les personnes handicapées.	Exposition Au-devant des possibles – Tristan Laflamme Millette Informer et sensibiliser le grand public aux enjeux de l'aphasie. Mise en lumière du travail d'un artiste aphasique et ayant une basse vision. Médiation culturelle où nous avons favorisé la participation active de l'artiste et l'accompagnement dans la réalisation d'un projet personnel de la conception à son achèvement.

Acquisition de 43 livres audio sur disque compact / Acquisition de 102 livres audio numériques / Acquisitions de 887 livres numériques.

Espaces dédiés aux personnes ayant des besoins particuliers (Bingo du Maire, Cinémas, spectacles).

Organismes reconnus par la ville : Le manque de connaissance des divers handicaps des membres participants aux activités des organismes entraîne une lacune dans le développement de l'offre.

Organiser des séances/rencontres de sensibilisation pour les bénévoles des organismes reconnus par la Ville, afin de les informer sur les besoins des personnes en situation de handicap et de les aider à développer ou améliorer les services pour les inclure pleinement dans les activités.

Formation de sensibilisation à l'autisme offerte par Autisme Montérégie à l'équipe de la Maison des jeunes de Varenes.

La signalisation, la circulation piétonnière et le stationnement

Objectif général : Il est essentiel de rendre la signalisation, la circulation piétonnière et les stationnements accessibles afin que tout le monde puisse les utiliser facilement.

Objectif spécifique : Évaluer les exigences en matière d'accessibilité pour chaque projet et élaborer des solutions adaptées répondant aux besoins spécifiques des divers types de handicaps.

Indicateur : Tenir l'inventaire des améliorations apportées.

Obstacle	Mesure	Réalisation
Passages piétonniers, bordures et trottoirs : Les bordures et trottoirs menant aux passages piétonniers ne sont pas systématiquement abaissés, ce qui complique l'accès.	Reconstruction des bordures et trottoirs par tronçon. / Poursuite du marquage et signalisation pour faciliter les traverses des passages piétonniers.	Traverse piétonne René-Gaultier en face de l'école La Roseraie; Réaménagement de l'intersection René-Gaultier et Place du 350 ^e ; Construction d'un stationnement et aménagement des accès au Polydôme.

L'accessibilité des lieux et des édifices publics et privés

Objectif général : Il est crucial que toutes personnes aient la possibilité d'entrer et de sortir d'un bâtiment de manière autonome, quelles que soient leur condition ou leurs capacités.

Objectif spécifique : Éliminer le plus d'obstacles pour faciliter l'accès des personnes handicapées aux lieux et aux édifices.

Indicateur : Tenir l'inventaire des améliorations apportées.

Obstacle	Mesure	Réalisation
Parcs : Certains parcs et lieux ne disposent pas d'aménagements accessibles.	S'assurer d'être à jour concernant les normes d'accessibilité universelle et les dernières tendances et technologies	Surfaçage à l'aide de tapis de caoutchouc sur le sentier de poussière de roche qui mène au conteneur afin de faciliter l'accès. Préparation d'une dalle de béton pour recevoir une table à pique-nique accessible.